

## DOSSIER : Lecture, écriture et informatique

### La lecture, c'est l'affaire de qui ?

Michel PLÉE

Michel PLÉE est chargé de Mission Lecture pour les collèges en Loire Atlantique. Il présente ici les résultats d'une enquête menée auprès des collèges de son département, enquête préalable à une action d'information et de formation à destination des professeurs volontaires dont il expose le contenu et les modalités. Ces résultats, outre qu'ils sont une véritable "photographie" de ce qui se fait en lecture au collège dans un département, sont l'occasion pour Michel PLÉE d'un plaidoyer et d'une requête pour que soit enfin décidée une politique nécessaire et efficace et, ainsi qu'il le montre, somme toute facile à mettre en œuvre.

Le propos s'adresse à tous les Principaux de Collège, à tous les professeurs dans la situation d'accueillir en 6<sup>ème</sup> des élèves qui ne peuvent pas apprendre faute de franchir ce seuil minimum de la culture que constitue une maîtrise suffisante, performante de la lecture.

À tous les adhérents et responsables de l'AFL afin qu'ils se mobilisent dans chaque département pour demander aux autorités responsables la mise en chantier d'un véritable plan de formation lecture pour tous les professeurs de collège volontaires.

Au nouveau Ministre de l'Éducation Nationale afin qu'il s'inspire du Plan d'aide à la Lecture mis en œuvre depuis 4 ans par le Conseil Général des Hauts-de-Seine, en partenariat avec l'AFL, et prenne des initiatives à la mesure d'une situation scandaleuse qu'il a lui-même fortement dénoncée<sup>1</sup>, et dont il a mesuré les effets en sa qualité de Président du GPLI.

Dans un département réputé contestataire du système éducatif et novateur en pédagogie on pourrait penser que le stade de la sensibilisation à la nécessité de promouvoir la lecture pour tous dans les écoles et les collèges a été franchi et que l'heure de l'action d'envergure, à la mesure de la situation, est venue.

Depuis des années avec une équipe restreinte (trop, hélas !) d'enseignants de l'AFL nous sommes intervenus dans les collèges qui le souhaitent pour expliquer les enjeux liés à la maîtrise de la lecture et l'urgence de l'action à entreprendre.

Chargé de mission Lecture pour les collèges, j'ai proposé à l'Inspecteur d'Académie de procéder à une enquête rapide auprès des 70 collèges pour connaître leurs projets, leurs besoins, leurs difficultés pour réaliser leurs actions. Cette enquête était assortie d'une proposition d'aide sous forme de 2 demi-journées d'intervention dans chaque collège demandeur pour fournir les éléments méthodologiques d'un bilan-diagnostic et réfléchir avec les professeurs volontaires à ce que pourrait être une politique de lecture de l'Établissement. Elle annonçait également la possibilité pour chaque collège demandeur de bénéficier d'une formation de 5 jours, adaptée à leurs besoins.

L'argument-alibi des moyens qui font défaut pour entreprendre étant levé, on pouvait s'attendre à des réponses massives.

<sup>1</sup> F. BAYROU 1990-2000, *La décennie des maïs-appris* p40-41 : "Plus d'un élève de 6<sup>ème</sup> sur deux dont 30% a déjà au moins une année de retard, ne sait pas lire comme on suppose qu'il le doit. Va-t-on lui offrir un programme accéléré qui lui permettra de rattraper son retard ? Où vous croyez-vous ? Ici, la sollicitude et la compassion sont dans les mots, pas dans les actes. Ici, c'est la lutte pour la vie, la loi de la jungle, le code du cocotier."

41 collèges sur 70 (58,5%) ont répondu, dont 14 ont déjà une action significative d'apprentissage continué de la lecture !

## Enquête départementale : la lecture dans les collèges

Le tableau ci-après constitue une photographie de l'état de la lecture dans les collèges de Loire-Atlantique.

41 collèges sur 70 ont répondu à l'enquête :

*Existant 92/93 :*

Collèges ayant une action significative d'apprentissage continué de la lecture, (prenant en compte en grande partie, voire totalement, un niveau d'élèves) :

**14 collèges** (soit une action lecture pour environ 1 700 élèves)

*Projets 93/94 :*

1) parmi ces 14 : 8 ont un projet de développement de leur Action-Lecture pour tout un niveau d'élèves.

À ce titre ils sont demandeurs de 2 demi-journées d'intervention,

- bilan diagnostic,
- politique globale de lecture.

2) outre ces 8, 17 veulent lancer une action de lecturisation pour leurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

À ce titre ils sont demandeurs de 2 demi journées d'intervention,

- bilan diagnostic,
- politique globale de lecture.

3) Soit 4 782 élèves qui bénéficieront d'une Action Lecture.

*Besoins :*

1) Heures de niveau en 6<sup>ème</sup> :

16 établissements prévoient d'en utiliser<sup>2</sup>

2) Professeurs volontaires :

27 établissements ont des professeurs volontaires dont 191 équipes pluridisciplinaires.

3) Bilan

bilan lecture, global ou partiel, est à établir

4) Formation

25 collèges sont demandeurs de 5 jours de formation (faisant suite aux 2 demi-journées d'intervention).

*Difficultés :*

1) 11 établissements ont déclaré ne pas avoir les moyens de faire un bilan lecture

2) Moyens en matériel :

Nanoréseau : 20 établissements ont un nanoréseau de 6 à 15 postes de travail mais dans quel état ? (la maintenance informatique du matériel Thomson est devenue impossible par manque de pièces de rechange)

Micros PC : 29 établissements ont de 4 à 20 micros dont certains uniquement réservés pour la Technologie.

3) Moyens en personnel : une aide est nécessaire pour l'encadrement des élèves en salle informatique.

<sup>2</sup> Cette prévision est antérieure à l'arrêté du 9 mars 1993 qui prescrit la priorité d'utilisation de ces 3 heures niveau pour des actions visant une meilleure de la langue maternelle.

N'ont pas répondu des établissements du centre de Nantes ou de banlieues résidentielles qui ne sont pas confrontés vraiment au problème de l'échec scolaire. Lors des réunions organisées officiellement pour réfléchir sur l'élève en difficulté, les responsables de ces établissements ne sont ni présents ni représentés.

D'autres situés en ZEP ou en zone difficile n'ont pas réagi à cette enquête... Dans les réunions citées précédemment les principaux de ces collèges disent être confrontés à de sérieux problèmes qui ne relèvent pas de la pédagogie mais de l'action sociale et policière. Ce ne sont pas les difficultés scolaires des élèves qui les mobilisent au quotidien mais les difficultés que ces élèves provoquent dans le fonctionnement normal de l'Établissement : "*Nous ne sommes pas sur la même planète*" disait l'un d'eux.

Enfin, globalement, cette enquête n'a pas suscité l'intérêt... Faut-il s'en étonner ?

Depuis 10 ans, nous savons que le pays n'échappe pas la montée de l'illettrisme, que beaucoup d'enfants ont désappris avant l'entrée en 6<sup>ème</sup> ce qu'ils avaient appris parfois péniblement, en matière de lecture, en cours préparatoire. Le thème de l'illettrisme a fait couler beaucoup d'encre, réuni bien des tables rondes, alimenté des spectacles audio-visuels... Celui de l'insuffisante maîtrise de la lecture à l'école a provoqué des remous au même titre que le niveau qui tantôt monte, tantôt baisse.

Ce qui est objectivement un fléau national, tant pour les citoyennetés futures, c'est-à-dire l'avenir de la démocratie, que pour les besoins en qualification, c'est-à-dire l'économie du pays, est devenu un thème culturel parmi d'autres, banalisé, dérisoire, rituellement évoqué à chaque rentrée.

Dans ces conditions, si la volonté politique fait défaut, pourquoi ferait-on grief à des collèges de ne pas accorder d'intérêt à cette affaire de la lecture... Certes un arrêté du 9 Mars 1993, publié à la sauvette par le précédent gouvernement, prescrit que l'on pourra utiliser en priorité pour une meilleure maîtrise de la langue maternelle les 3 heures affectées à chaque classe pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> des collèges. Ce mode d'emploi peut-il tenir lieu de politique !

Le tableau récapitulatif de l'enquête ci-dessus fait apparaître une forte demande en informations et en formation.

Il n'est pas prévu de modules regroupant des enseignants de plusieurs établissements, exception faite pour la formation d'une personne-ressource par collège afin de permettre la réalisation rapide de bilans Lecture. En effet, il s'agit de s'ajuster à la réalité vivante de chaque établissement : à ses besoins, ses potentiels, ses compétences, son environnement.

L'expérimentation de Saint-Ambroix accompagnée par l'AFL n'est pas un modèle<sup>3</sup>. Elle n'a jamais concerné que Saint-Ambroix... Une action lecture doit partir des réalités et de l'autonomie de chaque établissement, s'inscrire dans la durée pour concerner progressivement tous les enseignants. Je suis d'autant plus convaincu du bien fondé de cette démarche progressive, participative, à petits pas<sup>4</sup> qu'en matière de résultats, elle soutient la comparaison avec la méthode électrochoc de St Ambroix.

Quelques chiffres sur cette démarche entreprise dans un collège nantais, année 90-91 :

<sup>3</sup> Cf. le dossier *La lecture au collège. L'expérience de Saint-Ambroix*. AL n°31, sept 90. pp. 43 à 116 et *Saint-Ambroix, ELMO 2<sup>ème</sup> année* Jean-Paul FERRIER AL n°33, mars 91 p.32. (Tous les collèges de France et de Navarre, publics et privés ont été destinataires aux frais de l'AFL, du n°31. NDLR)

<sup>4</sup> Cf. *Qui reconnaîtra au collégien un statut social ?* Michel PLÉE, AL n°24, déc.88, p.51 et *Alerte structures* Nicole PLÉE, AL n°24, déc.88, p.56

- 7 classes de 6<sup>ème</sup> ont réalisé 48 séances d'entraînement sur ELMO (séances accompagnées de théorisations et suivies d'exercices de réinvestissement)

	Initial	le 14/02/91	Final	Écart en %
Vitesse	9380	21304	24162	+157,58%
Compréhension	75,20	63,26	76,26	+1,06%
Efficacité	41,11	73,61	89,32	+117,25%

Ces résultats sont des moyennes qui concernent les 7 classes. Mais toutes ont atteint une vitesse de lecteur (> 15 000 mots/heure).

L'année suivante, dans le même collège, le nombre de séances a été insuffisant (42 en moyenne), et si la progression en vitesse a été de +129,73%, en compréhension la baisse a été de 4,69%. En 90-91, le 14 février, la compréhension avait également chuté de 11,94%. C'est un phénomène désormais classique qui apparaît toujours au moment où l'enfant est en phase d'élaboration de nouveaux comportements de lecteur.

Il faut poursuivre l'entraînement pendant un certain temps pour en tirer des bénéfices durables et transférables. Encore faut-il veiller à ne pas tomber dans l'illusion instrumentaliste qui consiste à mettre un groupe d'élèves en salle informatique avec un surveillant ou un CES pour qu'ils s'entraînent sur ELMO, sans autre forme d'explications et de théorisation, sans possibilités de réinvestissement, sans lien avec le CDI et avec les cours des professeurs... et en attendre qu'ils lisent !

L'essentiel n'est pas de savoir s'il faut préférer la méthode nantaise à celle de Saint-Ambroix, mais de noter que chaque établissement peut procéder librement avec cependant la même rigueur, le même souci d'accompagnement pédagogique et d'évaluation de ses résultats.

Aussi bien voici les propositions qui ont été faites à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour répondre à la demande exprimée par les collègues et qui représentent globalement 315 journées de travail (informations préalables, conseils pour la mise en œuvre, formation, suivi, etc.) soit l'équivalent d'une personne à temps complet pendant 2 ans.

## Propositions pour répondre à la demande formulée

Chaque projet lecture s'intègre à une politique d'Établissement. Il n'y a aucun modèle-type transposable d'un collège à un autre. Au contraire chaque projet lecture atteste l'autonomie de l'Établissement.

L'expérience nous autorise pourtant à dégager 4 conditions qu'il faut s'efforcer de réunir pour l'aboutissement efficace de tout projet lecture d'envergure (tout un niveau d'élèves, 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> par exemple).

Le projet lecture est une démarche pédagogique qui cherche à fournir à tous les élèves<sup>5</sup> :

- des raisons pour lire
- des aides (professeurs de toutes disciplines) pour lire

<sup>5</sup> Tous les élèves d'un niveau ce qui signifie, dans la durée, tous les élèves d'un collège.

- des stratégies et des techniques pour mieux lire
- des temps et des espaces pour lire

### 1 - Des raisons pour lire

Tous les élèves qui entrent en 6ème ont appris à lire. Certains ont désappris faute d'entraînement suffisant, mais aussi et surtout parce qu'ils n'étaient pas **intéressés**... Si la seule raison de lire est l'injonction du maître ou du professeur, l'élève s'enferme dans le déchiffrement et ne franchit jamais le mur du son<sup>6</sup>. Il se trouve progressivement exclu de l'univers de la communication écrite à un moment où celui-ci, non seulement survit, mais s'élargit et se développe. **Lecture et sens sont indissociables** pour l'élève comme pour tout lecteur...

Et cette affaire de sens ne peut se régler de manière artificielle, même à grand renfort de bonne pédagogie. Il faut bien se centrer sur l'élève, lui reconnaître une existence sociale propre<sup>7</sup>, prendre en compte ses intérêts, ses demandes et ses refus pour lui proposer ensuite de **lire son monde**<sup>8</sup>, de le communiquer, de l'enrichir d'autres lectures. Ce sont les raisons de lire d'un élève qui mobilisent ses efforts pour lire plus efficacement, et non l'acharnement pédagogique des enseignants.

### 2 - Des aides pour lire

Au-delà de la simple curiosité l'être humain cherche à comprendre et à maîtriser le monde dans lequel il vit. Pour y parvenir l'école lui propose d'accéder à des savoirs à travers des disciplines. Celles-ci ne sont que des moyens qui ne doivent pas faire écran à la motivation profonde de départ mais au contraire la cultiver. Plus les langages se multiplient et plus les connaissances deviennent complexes, plus les professeurs éprouvent des difficultés pour la retrouver. Ainsi le langage mathématique est un outil de compréhension qui implique la maîtrise préalable de la langue maternelle : la compréhension de l'énoncé précède l'exercice. Mais ces langages ne sont que des moyens ou des outils.

"À quoi peuvent nous servir les mathématiques ?" Répondre à cette question, l'illustrer demeure l'essentiel. Et le professeur de mathématiques participe à l'action lecture pour bien signifier que la maîtrise de la langue maternelle conditionne l'accès au langage mathématique.

Lire plus efficacement en Collège est l'affaire des enseignants de toutes disciplines. C'est la voie par laquelle ils peuvent aider l'enfant à comprendre l'enjeu véritable du savoir.

### 3 - Des stratégies et des techniques pour mieux lire

Le champ de la lecture s'est considérablement élargi :

- Diversité des types de lecture : lectures oralisées, intégrales, d'écrémage, sélectives, de recherche. Ces types de lecture commandent des stratégies différentes.
- Les matières à lire sont de plus en plus abondantes : du texte classique à la publicité, des textes écrits aux textes sur écrans ou sur panneaux d'affichage.
- Les textes sont de plus en plus adaptés à leurs cibles. On recherche de meilleures lisibilités (linguistique et typographique).
- Le mode de pensée du lecteur s'est modifié : du linéaire à la mosaïque (le zapping a remplacé le suivi du doigt d'un texte).
- Le comportement du lecteur est moins passif mais constructeur d'un sens.

<sup>6</sup> La lecture oralisée plafonne à la vitesse butoir de 9000 mots à l'heure.

<sup>7</sup> C'est pour comprendre et maîtriser ce qu'il vit que le jeune a recours à la lecture. Son statut social commande son statut de lecteur.

<sup>8</sup> Le mathématicien Kepler disait déjà : "Le monde est un grand livre qu'il faut apprendre à lire."

**Prenant en compte cette évolution**, il convient d'entreprendre dès l'entrée en 6<sup>ème</sup> un entraînement régulier à la lecture efficace sur ordinateur, à raison de deux séquences de 20 minutes par semaine, assorties chaque fois d'un temps de théorisation pour adapter les stratégies de lecture et/ou d'un temps de réinvestissement dans de multiples écrits.

Bien formés à cette pédagogie de la lecture, les professeurs volontaires ne se contenteront pas de laisser les élèves "tapoter sur les micros" mais mettront en oeuvre une démarche participative prenant soin de rappeler les objectifs poursuivis et de donner au fur et à mesure toutes les informations permettant de franchir les difficultés et de progresser.

*L'efficacité en lecture de tous les élèves doit être au moins doublée en une scolarité (minimum 50 séances dans l'année).*

#### **4 - Des temps et des espaces pour lire**

De manière prioritaire il faut s'efforcer de prévoir dans la vie du collégien :

- Du temps en quantité et en qualité
  - Pour l'entraînement à la lecture sur micro-ordinateur
  - Pour la théorisation de ces exercices d'entraînement
  - Pour le réinvestissement de ces exercices
  - Pour la lecture au collège :
    - . Au CDI (coin lecture, comités lecture, animation etc.)
    - . En cours (lecture des énoncés, compréhension du code écrit de chaque discipline)
    - . Dans les autres lieux de vie (foyer, stages, voyages, panneaux d'informations, lettres, comptes-rendus, etc.) À la fois du temps obligatoire et du temps choisi par l'élève.

- De l'espace en quantité et en qualité

Il s'agit de prévoir l'utilisation ou la fréquentation de lieux équipés pour lire (salles informatique, CDI, bibliothèques de quartiers ou BCD) Mais aussi de privilégier la lecture et l'écriture comme outils de communication dans les espaces de vie des jeunes : Correspondances dans le cadre des échanges culturels et/ou linguistiques, lettres et comptes-rendus autour des stages en entreprises, des manifestations et rencontres sportives, enquêtes dans le quartier, etc.

L'offre de temps et d'espace ne changera rien à la pratique de la lecture, si l'on enferme celle-ci dans un carcan trop scolaire.

La lecture est d'abord une pratique sociale qui relève de la liberté de l'enfant ou de l'adolescent.

## **Dispositif pour informer et former les enseignants volontaires**

### **1 - Les interventions en collège pour informer**

Deux possibilités complémentaires sont offertes aux Établissements :

- Intervention de type diagnostic Avant tout projet il importe de procéder à un bilan pour tous les élèves d'un niveau. La mise en oeuvre d'un tel bilan implique qu'un certain nombre de professeurs de toutes disciplines agissent selon cette procédure, participent à l'élaboration d'une méthodologie et comprennent l'usage pertinent qui peut être fait de l'outil informatique.

À défaut d'un tel bilan systématique, des élèves, qui font illusion par leur comportement et leurs résultats scolaires mais qui sont des lecteurs lents, peu efficaces, peuvent être écartés du dispositif

d'aide. Il apparaît aussi que les élèves performants peuvent profiter d'un dispositif global et individualisé d'aide à la lecture en élargissant le champ de leurs compétences (diversification des stratégies de lecture en fonction des textes, acquisition d'une lecture flexible).

Le bilan évitera de se perdre en conjectures évaluatives !

- Intervention de type conseil

Suite au bilan, il convient d'inventorier les ressources humaines et les équipements dont dispose l'Établissement, d'élaborer un dispositif ajusté aux besoins, de programmer la formation des professeurs volontaires (première initiation puis formation d'accompagnement), de prévoir une organisation dans le temps et l'espace de structures de coordination et d'évaluation.

Il importe également de bien cerner les difficultés, d'explicitier les résistances, de mettre en cohérence le dispositif retenu avec le projet d'Établissement. Des collèges ont procédé à des bilans sans pour autant passer à la phase du projet. Cette intervention de type "conseil" cherche à faciliter au maximum le lancement du projet.

## 2 - Formation pour la mise en oeuvre et l'accompagnement d'un projet lecture

Il ne s'agit pas d'une formation telle que nous l'entendons en formation continue, mais plutôt d'une initiation à la pédagogie de la lecture suivie d'un accompagnement en cours d'action. L'opération se déroule dans le collège d'exercice et se décompose en deux sessions de 2 jours et une session d'un jour :

- **La 1ère session** est une initiation à la lecture efficace. Entre chaque session, les professeurs effectuent obligatoirement des exercices au niveau de leur propre lecture et avec leurs élèves en forme de travaux pratiques. Entre chaque session le formateur aide à la mise en place du dispositif et apporte des conseils techniques ou/et pédagogiques à la demande des professeurs.

- **Les deux autres sessions** sont consacrées à la théorisation et à l'analyse des pratiques, aux modalités de réinvestissement dans des écrits des stratégies mises au point sur écran (avec le logiciel d'entraînement).

Cette formule a été expérimentée avec bonheur sur le territoire, et depuis 3 ans dans le département, notamment dans les Collèges de Bouguenais, Legé, Machecoul, Le Loroux-Botttereau, Vallet. Les effets ont été très positifs. À ce point que le chargé de mission lecture ne peut plus, même avec le support associatif de l'AFL, répondre aux demandes formulées à travers cette enquête.

Cette formation présente des caractéristiques très particulières :

**Politique** - Elle s'ajuste à la volonté d'un Établissement de se doter d'une politique lecture en fonction de ses ressources. Elle s'intègre dans son projet d'Établissement.

**Informatique** - Elle s'ajuste aux équipements informatiques existants dans chaque Établissement, aux capacités d'utilisation.

**Pédagogique** - Elle s'efforce de fournir à des professeurs de toutes disciplines un langage dénominateur commun, des compétences pédagogiques en lecture et de créer autour et à partir de leur projet une dynamique de formation préoccupée du statut de l'élève, de son rapport au savoir.

**Culturelle** - Les professeurs volontaires pour de telles actions sont conduits nécessairement à reprendre eux-mêmes un entraînement à la lecture. Ils découvrent leurs limites. Ils réapprennent à lire, plus vite, plus efficacement dans la perspective de se consacrer à une action lecture. Leurs motivations sont doubles : ils travaillent pour eux-mêmes et pour leurs élèves.

**Pratique** - Le plus souvent en formation il s'agit de s'abstraire du quotidien pour découvrir des théories et réfléchir sur des pratiques. Ici le parti pris est un peu différent. Les enseignants

réfléchissent à partir de leurs comportements de lecteurs, élaborent d'autres stratégies et ce faisant embarquent leurs élèves dans cette pratique renouvelée.

L'analyse de cette pratique (la leur et celle de leurs élèves) ouvre des perspectives vivantes de compréhension des difficultés à surmonter et de théorisation de la démarche pédagogique.

## Stratégie de mise en œuvre

La Loire-Atlantique ne dispose pas, comme certains départements voisins, d'un poste de délégué à la lecture (élémentaire ou second degré). Or, un tel plan d'envergure départementale, comportant des actions au sein même des collèges, impliquant des articulations étroites avec les écoles de leur environnement doit être piloté par le Directeur des Services Départementaux ou son représentant. Ici comme ailleurs, il s'agit donc de convaincre l'Inspecteur d'Académie et ses collaborateurs de l'intérêt, voire de l'urgence d'intervenir. Une enquête préalable peut fournir tous les arguments : évaluation des besoins, repérage des demandeurs, chiffrage de l'opération.

Cette démarche institutionnelle n'exclut pas une recherche de partenariat, notamment celui du Conseil Général. Sans vouloir modéliser ce qui se passe dans le département des Hauts-de-Seine et qui mérite évaluation<sup>9</sup>, il convient de retenir qu'un Conseil Général peut aider une action d'envergure en faveur de la lecture sans pour autant entraver l'autonomie des établissements ni attenter à la nécessaire liberté pédagogique des enseignants. Le Secrétaire départemental du SGEN-CFDT des Hauts-de-Seine le dit clairement : "*Il y a une volonté et des moyens mais rien n'est imposé*". Déjà les Conseils Généraux subventionnent quantité d'opérations à caractère éducatif indéniable (voyages à l'étranger, PAE, classe patrimoine, sorties pédagogiques, etc.). Celui du Gard aurait pu bénéficier du Centre National de Classes-lecture conçu et organisé par l'AFL à Bessèges. Chaque Conseil Général devrait savoir qu'un **module d'une cinquantaine d'heures d'entraînement et de perfectionnement à la lecture permet à chaque élève de 6<sup>ème</sup> de doubler assurément, voire de tripler, son efficacité, ses performances en lecture**, que le dispositif retenu soit celui de Saint-Ambroix, de Nantes ou des Hauts-de-Seine.

Il est normal que les heures d'intervention lecture soient prises en compte dans la dotation horaire globalisée de chaque collège et figurent à la fois à l'emploi du temps des enseignants et des élèves. Mais le Conseil Général peut tout à fait marquer sa volonté d'améliorer l'état de la lecture dans son département, subventionner les heures de concertation nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs, les actions de formation ou encore compléter par une dotation les équipements en micros PC des établissements.

Ce qui fait le plus défaut, depuis des années, à bien des niveaux de décision, c'est le volontarisme et non pas le volontariat des enseignants.

D'où la question posée à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale : Est-il ou non de la responsabilité de l'Éducation Nationale de tout mettre en œuvre pour que tous les élèves scolarisés en collège y poursuivent leur apprentissage de la lecture et parviennent à une maîtrise suffisante, efficace de leur langue maternelle ?

Michel PLÉE  
en collaboration avec Huguette GIRARD

<sup>9</sup> *Évaluer le Plan d'Aide à la Lecture* Anne Mahé, AL n°41, mars 93 p 42